

Chère partenaire, cher partenaire,

Vous trouverez ci-dessous nos délais de traitement pour l'administration des contrats et la mise sous contrat des conseillers pour la fin de l'année 2024 :

- Les propositions d'assurance (incluant celles saisies dans Salesforce) reçues avant le 13 décembre 2024* seront saisies avant la fin de l'année 2024.
- Les exigences de livraison reçues avant le 6 décembre 2024* seront traitées avant la fin de l'année 2024.
- Aucun transfert de police n'aura lieu entre le 13 décembre 2024 et le 15 janvier 2025.
- Pour le renouvellement des permis et des assurances responsabilité, tous les documents doivent être reçus avant le 13 décembre 2024.

Tous les contrats acceptés par la sélection des risques avant le 6 décembre 2024* seront émis avant la fin de l'année 2024. Un courriel de bienvenue sera envoyé à ces clients.

* Heure limite : 16h

Horaire des fêtes

Voici l'horaire de travail de nos équipes Info-Partenaires Santé et Ententes et commissions pour la période des fêtes :

Nos bureaux seront ouverts de 8 h 30 à 16 h 30 les 27 et 30 décembre 2024 ainsi que le 3 janvier 2025	Nos bureaux seront fermés les 24, 25 et 26 décembre 2024 31 décembre, 2024 et 1 et 2 janvier 2025
--	--

Pour nous joindre :

[Info-Partenaires Santé](#) 1 800 361-2538 option 2, puis option 1

[Ententes et commissions](#) 1 800 361-2538 option 3

Nous vous remercions de votre soutien continu.

Nous vous souhaitons une année 2025 pleine de bonheur et de santé !



Croix Bleue du Québec
1981, avenue McGill College, bureau 105, Montréal,
[Unsubscribe](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

MD Les noms et les symboles Croix Bleue, Croix Bleue du Québec, Croix Bleue de l'Ontario et Croix Bleue Vie sont des marques de commerce déposées de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisées sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassuranc, membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue, exerçant ses activités au Québec sous la dénomination Croix Bleue du Québec et en Ontario sous la dénomination Croix Bleue de l'Ontario.

** Marque déposée de l'Association canadienne des régimes de Croix Bleue, une association de régimes indépendants de Croix Bleue.

*+ Marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association. Tous droits réservés.